



*José Sanchez*  
*Secrétaire académique*  
*SE - UNSA*

Créteil, le 10 avril 2014  
A Madame la Rectrice de l'académie de Créteil

**Objet** : MASTER VAE et DIF

Madame la Rectrice,

Avec la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SE-UNSA nous attirons votre attention au sujet du MASTER VAE de l'UPEC.

Pour favoriser la mobilité professionnelle et la formation des enseignants, ce Master pouvait être pris en charge dans le cadre du DIF, un dispositif bénéfique aussi bien pour le fonctionnaire que pour l'employeur.

De nombreux formateurs et enseignants se sont donc inscrits pensant qu'ils seraient aidés financièrement par l'Education nationale alors qu'ils faisaient de leur côté l'effort de se former hors temps scolaire.

Pourtant, le rectorat de Créteil a décidé de la prise en charge des formations qui complètent la formation des enseignants sauf celle du MASTER VAE de l'UPEC en raison du nombre élevé de candidats.

Lors de la création de ce master par VAE, les collègues avaient été massivement sollicités. Et aujourd'hui, cette décision contradictoire avec l'annonce est d'autant plus incompréhensible.

D'une part le nombre de candidats démontre l'intérêt et l'utilité de cette formation et d'autre part, au moment où la formation continue est inexistante, il est inconcevable que celle-ci ne soit pas prise en compte dans le cadre du DIF. Cela pose également une vraie question d'égalité entre les formations.

Il s'agit là d'un signe négatif et d'un manque de reconnaissance de la volonté des formateurs à progresser et à évoluer dans leur carrière. Le bénéfice pour l'Education Nationale est incontestable puisque parmi les titulaires à ce Master et grâce à celui ci, certains ont pu devenir inspecteur de l'Education nationale. Ce revirement montre que trop souvent dans l'Education Nationale, les possibilités d'évolution professionnelle restent du domaine de l'affichage.

C'est pourquoi nous vous demandons que cette décision soit réétudiée.

Dans l'attente, nous vous prions, Madame la Rectrice, de recevoir l'assurance de notre attachement au service public et laïque d'éducation.

José Sanchez